



**Convocation de la 126<sup>e</sup> session du  
Conseil international du Café et des réunions  
connexes : 27 avril au 1 mai 2020  
Londres (Royaume-Uni)**

**Renseignements préliminaires pour les  
participants <sup>1</sup>**

**TABLE DES MATIÈRES**

**Page**

I.	Introduction .....	2
II.	Lieu des réunions .....	2
III.	Cérémonie d'ouverture et placement des participants .....	2
IV.	Programme provisoire .....	2
V.	Participation et coût .....	3
VI.	Pouvoirs .....	3
VII.	Admission des observateurs .....	4
VIII.	Inscription et liste des participants.....	4
IX.	Langues et documents .....	5
X.	Orateurs .....	5
XI.	Demandes de réunions .....	6
XII.	Information et media.....	6
XIII.	Visas, hébergement et voyage.....	6
XIV.	Exonération de responsabilité .....	7
Annexe I Programme provisoire		
Annexe II Lettre type de pouvoir		
Annexe III Modèle d'autorisation à représenter un Membre et exercer son droit de vote		
Annexe IV Formulaire d'inscription pour les observateurs		
Annexe V Tarifs préférentiels OMI d'hôtels à Londres		

---

<sup>1</sup> Le présent document contient des informations sur la 126<sup>e</sup> session du Conseil international du Café et les réunions connexes qui étaient disponibles au moment de sa rédaction. Bien que tous les efforts aient été faits pour vérifier les informations fournies, le Secrétariat de l'OIC ne peut être tenu responsable d'éventuelles inexactitudes.

## I. INTRODUCTION

1. La 126<sup>e</sup> session du Conseil international du Café et les réunions connexes se tiendront à Londres (Royaume-Uni) du 27 avril au 1 mai 2020. Le thème de l'année caféière 2019/20 est *Chaîne de valeur et approvisionnement du café durables*.

## II. LIEU

2. La 126<sup>e</sup> session du Conseil international du Café et les réunions connexes se tiendront au siège de l'Organisation maritime internationale (OMI), 4 Albert Embankment, Londres SE1 7SR.

## III. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE ET PLACEMENT DES PARTICIPANTS

3. La cérémonie d'ouverture aura lieu le lundi 27 avril 2020 à 11h dans le hall principal de l'OMI. Les délégués sont priés de bien vouloir prendre place au plus tard à 10h45.

4. Les délégations seront assises dans l'ordre alphabétique anglais. Chaque délégation gouvernementale se verra attribuer une table pour le chef de délégation et des sièges pour les suppléants et les conseillers dans la rangée suivante. Des places spécialement identifiées seront disponibles pour les autres participants.

5. Il est rappelé aux délégués que les téléphones mobiles doivent être éteints ou mis en mode silencieux pendant toute la durée des débats.

6. Les délégués sont priés de noter qu'aucun aliment ou boisson ne peut être consommé dans le hall principal.

## IV. PROGRAMME PROVISoire

7. Un programme provisoire pour la semaine figure à l'annexe I. Les ordres du jour détaillés des comités et autres organes suivront.

8. Les Membres qui souhaitent soumettre des documents pour distribution, suggérer d'autres questions à examiner ou faire des exposés pendant les réunions sont priés d'en aviser le Directeur exécutif par écrit **au plus tard le 14 février 2020**.

## Événements spéciaux du Conseil

### ***Groupe de travail public-privé sur le café (GTPPC)***

9. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution 465 sur le niveau des prix du café, et sur la base de la Déclaration de Londres signée par les principaux acteurs du secteur privé lors du premier Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux<sup>2</sup> du secteur du café qui s'est tenu le 23 septembre 2019, et en réponse à la décision 125-10 du Conseil international du Café du 27 septembre 2019, un Groupe de travail composé de Membres de l'OIC et de représentants du secteur privé et des organisations de soutien a été créé pour établir une feuille de route et recommander de nouvelles mesures sur le niveau et la volatilité des prix ainsi que sur la durabilité à long terme. Le Groupe de travail se réunira le mercredi 29 avril 2020, dans le cadre des préparatifs du 2<sup>e</sup> Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux et de la 127<sup>e</sup> session du Conseil international du Café, qui se tiendront à Bangalore (Inde) en même temps que la 5<sup>e</sup> Conférence mondiale du Café, du 7 au 12 septembre 2020. Au cours de ces rencontres, les Membres de l'OIC et les autres parties intéressées examineront les résultats des travaux du Groupe de travail et poursuivront les efforts visant à mettre en œuvre des solutions concrètes à la crise du café et à la question de la volatilité des prix.

### ***Groupe de réflexion sur la transparence du marché : Atelier sur les méthodologies d'évaluation comparative des coûts de production et du revenu minimum vital dans le secteur du café***

10. Un Groupe de réflexion sur la transparence du marché a été créé dans le cadre du Groupe de travail public-privé sur le café. Les membres du Groupe de travail ont fixé comme priorité d'examiner les méthodologies existantes pour l'évaluation comparative des coûts de production du café et du revenu minimum vital des caféiculteurs. La réunion du Groupe de réflexion sur la transparence du marché consistera en un *atelier sur les méthodologies d'évaluation comparative des coûts de production et du revenu minimum vital des producteurs de café*, qui se tiendra le lundi 27 avril 2020 et qui sera ouvert au public. Les détails de l'inscription suivront bientôt.

### ***Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord international sur le Café***

11. Conformément à une décision prise par le Conseil international du Café lors de sa 124<sup>e</sup> session, un Groupe de travail a été créé dans le but d'examiner l'Accord international sur le Café en vigueur, ainsi que les propositions soumises par les Membres et les autres parties

---

<sup>2</sup> Le Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux a pris la forme d'une session extraordinaire du Comité consultatif du secteur privé (CCSP).

invitées, et de soumettre des recommandations au Conseil. Le Groupe de travail se réunira le mercredi 29 avril 2020.

## Événements annexes

13. Des possibilités de réseautage social et autres sont prévues. Plus de détails à suivre.

## V. PARTICIPATION ET COÛT

14. Les gouvernements participants, les observateurs, les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales sont responsables des frais de participation de leurs délégués.

## VI. POUVOIRS

15. Conformément à l'article 3 du Règlement de l'Organisation, les pouvoirs des délégations Membres sont remis par écrit au Directeur exécutif. Chaque Membre désigne un représentant et un ou plusieurs suppléants. Un Membre peut également désigner un ou plusieurs conseillers auprès de sa délégation.

16. Les pouvoirs des représentants, suppléants et conseillers d'un Membre doivent être communiqués par écrit au Directeur exécutif par et sur papier à en-tête des autorités compétentes désignées par le Membre (c'est-à-dire le ministère ou l'organisme gouvernemental compétent du pays Membre, ou par un représentant de la Mission diplomatique du Membre concerné, soit dans le pays où se trouve le siège de l'Organisation, soit là où se tient la session). Les Membres sont priés de se concerter avec leurs autorités pour éviter de délivrer des pouvoirs en double.

17. Les Membres sont priés de veiller à ce que la liste complète de leurs pouvoirs parvienne à l'Organisation **au plus tard le 26 mars 2020**. Un modèle de lettre figure à l'annexe II. Des copies numérisées des pouvoirs peuvent être envoyées par courrier électronique au Secrétariat ([credentials@ico.org](mailto:credentials@ico.org)) et l'original envoyé dès que possible par la suite. Les délégations sont informées que la présentation en temps voulu des pouvoirs facilitera grandement le travail du Secrétariat de l'OIC.

18. Il est également rappelé aux Membres qu'en cas d'empêchement, conformément au paragraphe 2) de l'article 13 de l'Accord de 2007, tout Membre exportateur peut autoriser par écrit tout autre Membre exportateur, et tout Membre importateur peut autoriser par écrit tout autre Membre importateur à représenter ses intérêts et à exercer son droit de vote à toute réunion du Conseil.

19. Un modèle d'autorisation figure à l'annexe III. Les lettres d'autorisation doivent être envoyées **au plus tard le 26 mars 2020**. Des copies numérisées peuvent être envoyées par courrier électronique au Secrétariat ([credentials@ico.org](mailto:credentials@ico.org)) et l'original envoyé dès que possible par la suite.

## VII. ADMISSION D'OBSERVATEURS

20. Les observateurs invités des pays non membres, des organisations internationales et des associations du secteur privé figurant à l'annexe II du document [ICC-125-7](#) qui souhaitent assister à la session du Conseil et/ou aux autres réunions de l'OIC sont priés d'informer le Directeur exécutif des réunions précises auxquelles ils souhaitent assister. Un formulaire d'inscription des observateurs est joint à l'annexe IV et doit être envoyé à [credentials@ico.org](mailto:credentials@ico.org) **au plus tard le 26 mars 2020**.

21. Sous réserve des dispositions de l'Article 16 de l'Accord de 2007, les organisations non gouvernementales qui ne figurent pas dans la liste de l'annexe II du document [ICC-125-7](#) doivent soumettre leurs demandes d'octroi du statut d'observateur par écrit, en indiquant les points de l'ordre du jour qui les intéressent, au Directeur exécutif **au moins 45 jours avant la session d'avril (à savoir le 12 mars 2020)**, conformément à l'article 5 du Règlement de l'Organisation.

22. Les membres du **Groupe de travail public-privé sur le café** sont invités à assister aux travaux du Groupe de travail et ne seront admis qu'aux manifestations publiques.

## VIII. INSCRIPTION ET LISTE DES PARTICIPANTS

22. Comme indiqué à l'article 3 du Règlement de l'Organisation, chaque Membre est représenté par un représentant, qui peut être assisté de suppléants et de conseillers. Chaque délégation a un chef de délégation. Tout suppléant ou conseiller peut agir en qualité de représentant sur instruction du chef de la délégation.

23. **Pour des raisons d'identification et de sécurité, tous les participants aux réunions sont tenus de présenter un document d'identité avec photo pour retirer leur badge à leur arrivée au bureau d'accueil de l'OMI.** Cette mesure est imposée par l'OMI. Le Bureau d'inscription sera ouvert de 14h00 à 17h00 le dimanche 26 avril et de 08h00 à 18h00 du lundi 27 avril 2020 jusqu'à la fin de la session.

## Inscription des chefs d'État, chefs de Gouvernement et ministres

24. Il est fortement recommandé aux délégations de soumettre à l'avance au Secrétariat les noms des chefs d'État, chefs de Gouvernement ou ministres qui seront présents, afin d'accélérer la préparation de l'accès VIP et de minimiser les inconvénients.

## Liste des participants

25. Une liste provisoire des délégués sera disponible le premier jour de la session, qui sera révisée à une date ultérieure.

26. Les délégations sont priées d'informer, par écrit, le personnel du Bureau d'inscription ou le personnel de l'OIC sur place de toute modification ultérieure des informations figurant dans la liste provisoire des délégués, afin que les dossiers de la liste définitive des délégués puissent être tenus à jour et exacts.

## IX. LANGUES ET DOCUMENTS

27. Les langues officielles de l'organisation sont l'anglais, l'espagnol, le français et le portugais.

28. Des services d'interprétation simultanée seront disponibles.

29. Conformément aux bonnes pratiques internationales adoptées par la majorité des organisations internationales afin de réduire les dépenses et de minimiser l'impact sur l'environnement par la numérisation des documents de réunion, **seules les mises à jour de l'ordre du jour et du programme et la documentation ad hoc/spéciale (comme les documents financiers ou les documents soumis tardivement par le Secrétariat et les Membres) seront fournies en version papier à chaque délégation.** Les délégués sont donc vivement encouragés à apporter leurs tablettes ou leurs ordinateurs portables aux réunions ou, si elles sont indispensables, des copies papier des documents.

30. L'OMI dispose d'installations Wi-Fi gratuites et les délégués disposeront de prises électriques adéquates pour utiliser et recharger les appareils. Une fois publiés, les ordres du jour et les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de l'OIC à l'adresse suivante: [http://www.ico.org/documents\\_f.asp](http://www.ico.org/documents_f.asp) ou sur un site Web dédié au Conseil de l'OIC. Le mot de passe pour les documents confidentiels sera communiqué uniquement aux Membres.

31. Un programme actualisé sera publié chaque jour.

## X. ORATEURS

32. Afin de faciliter le travail des interprètes et du personnel du Secrétariat, les orateurs sont priés de soumettre à l'avance et le plus tôt possible le texte de leurs déclarations et/ou exposés au Secrétariat de l'OIC.

## XI. DEMANDES DE RÉUNIONS

33. Dans les limites des locaux et des services disponibles, tout sera mis en œuvre pour accueillir les groupes de délégations qui souhaiteraient se réunir. Les demandes pour de telles réunions doivent être adressées au Secrétariat et à la Responsable des communications, Mme Rena Gashumba, par courriel à [gashumba@ico.org](mailto:gashumba@ico.org).

## XII. INFORMATION ET MÉDIAS

34. Les représentants des médias – presse écrite, photo, radio, télévision et cinéma, agences de presse et médias en ligne - auront la possibilité de demander une accréditation en contactant [press@ico.org](mailto:press@ico.org).

35. Les points importants de la session seront affichés sur les médias sociaux au cours de la semaine.

## XIII. VISAS, HÉBERGEMENT ET VOYAGE

### Visas et lettres d'invitation

36. Les délégués de certains pays auront besoin d'un visa pour entrer au Royaume-Uni. Le site Web des visas du Royaume-Uni ([UK Visas and Immigration](#)) contient un [formulaire en ligne](#) qui peut être utilisé pour déterminer si vous devez faire une demande de visa avant de vous rendre au Royaume-Uni. Les passeports doivent avoir une validité de six mois à l'arrivée. Les délégués de l'OIC qui ont besoin d'une lettre d'invitation pour les aider à obtenir des visas pour assister aux réunions doivent en faire la demande par écrit **le plus rapidement possible** ([credentials@ico.org](mailto:credentials@ico.org)), en indiquant leur nom complet, leur numéro de passeport, la date de délivrance et la date d'expiration. La lettre d'invitation sera envoyée électroniquement aux délégués pour qu'ils l'envoient à l'ambassade ou au consulat britannique dans leur pays. Il est conseillé aux délégués de présenter leur demande bien avant les réunions afin d'éviter les retards dans la délivrance des visas.

### Hébergement

37. Les délégués sont responsables de leurs propres dispositions d'hébergement. Des informations sur les hôtels situés à proximité, ainsi que les tarifs préférentiels indicatifs,

figurent à l'annexe V. Pour bénéficier de ces tarifs préférentiels, les délégués sont priés de mentionner le fait qu'ils participent à une réunion à l'OMI.

38. La liste des hôtels n'est pas exhaustive, d'autres hôtels et d'autres types d'hébergement à Londres sont également disponibles pour toute une gamme de budgets.

#### **XIV. EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ**

39. Les délégués sont responsables de leur propre sécurité à tout moment.

40. Il est conseillé aux délégués de ne pas laisser leurs porte-documents et autres articles personnels sans surveillance. Les objets suspects doivent être signalés à la réception de l'OMI.

41. L'OIC décline toute responsabilité et exclut expressément toute responsabilité pour :

- Perte ou détérioration d'objets de valeur ou d'effets personnels perdus ou / laissés dans le lieu de la réunion, à l'hôtel et dans les lieux d'événements sociaux.
- Décès ou dommages corporels subis lors des réunions.

42. Au cas peu probable où la 126<sup>e</sup> session du Conseil international du Café et les réunions connexes seraient annulées ou reportées en raison de circonstances indépendantes de la volonté de l'OIC, l'OIC ne sera pas responsable des frais encourus par le participant à l'événement.

**126th Session of the International Coffee Council and associated meetings**  
**SCHEDULE OF MEETINGS**  
**26 April - 1 May 2020**

Date	Time	Item	Room	Open to	Agenda Item/Notes
<b>SUNDAY 26 April</b>	10:00-17:00	Available to Members' groups	tbd	Invited participants	No interpretation
	14:00-17:00	<b>Registration opens</b>	IMO reception	ICO Members, observers, registered participants	ID with photo required
	17:00-18:30	Available to Members' groups	tbd	Invited participants	No interpretation
<b>MONDAY 27 April</b>	08:30-09:30	<b>Executive Director's briefing for Chairs / spokespersons</b>	tbd	<b>Restricted</b> Office holders, invited Members	No interpretation
	09:30-11:00	<b>Coordination meeting of exporting countries</b>	tbd	<b>Restricted</b> Members	
	09:30-11:00	<b>Coordination meeting of importing countries</b>	tbd	<b>Restricted</b> Members	No interpretation
	11:00-12:30	<b>Opening Session</b>	tbd	ICO Members, observers, registered participants	<b>1. Opening of Council 2. Draft Agenda 3. Admission of Observers 4. Votes</b>
	12:30-14:00	<b>Lunch</b>	Restaurant (4th Floor)	All	
	14:00 - 15:30	<b>WG on Market Transparency: Workshop on methodologies for benchmarking coffee sector production costs and living income</b>	tbd	ICO Members, observers, registered participants	
	15:30 - 16:00	<b>Coffee Break</b>	Delegates Lounge	All	
	16:00 - 17:00	<b>WG on Market Transparency: Workshop on methodologies for benchmarking coffee sector production costs and living income</b>	tbd	ICO Members, observers, registered participants	
	17:00 - 18:00	<b>Private Sector Consultative Board (PSCB)</b>	tbd	ICO and PSCB Members	No interpretation

**126th Session of the International Coffee Council and associated meetings**  
**SCHEDULE OF MEETINGS**  
**26 April - 1 May 2020**

	Time	Item	Room	Open to	Agenda Item/Notes
<b>TUESDAY 28 April</b>	08:00-09:30	Available to Members' groups	tbd	Invited participants	No interpretation
	09:30-10:30	<b>Statistics Committee</b>	tbd	ICO Members, observers	
	10:30-11:30	<b>Promotion and Market Development Committee</b>	tbd	ICO Members, observers	
	11:30-12:30	<b>Project Committee</b>	tbd	ICO Members, observers	
	12:30 - 14:00	<b>Lunch</b>	Restaurant (4th Floor)	All	
	14:00 - 16:00	<b>Finance &amp; Administration Committee</b>	tbd	<b>Restricted</b> ICO Members only	
	16:00 - 16:30	<b>Coffee Break</b>	Delegates Lounge	All	
	16:30 - 18:00	<b>Finance &amp; Administration Committee</b>	tbd	<b>Restricted</b> ICO Members only	

	Time	Item	Room	Open to	Agenda Item/Notes
<b>WEDNESDAY 29 April</b>	08:00-09:30	Available to Members' groups	tbd	Invited participants	No interpretation
	09:30-11:30	Working Group on the Future of the International Coffee Agreement	tbd	ICO and PSCB Members	
	11:30-13:00	<b>Coffee Public-Private Task Force</b>	tbd	<b>Restricted</b> Task Force Members and Task Force Observers only	lunch for Task force members (Closed)
	13:00-14:30	<b>Lunch</b>	Restaurant (4th Floor)	All	
	14:30 - 17:00	<b>Coffee Public-Private Task Force</b>	tbd	<b>Restricted</b> Task Force Members and Task Force Observers only	coffee break for Task force members

**126th Session of the International Coffee Council and associated meetings**  
**SCHEDULE OF MEETINGS**  
**26 April - 1 May 2020**

	<b>Time</b>	<b>Item</b>	<b>Room</b>	<b>Open to</b>	<b>Agenda Item/Notes</b>
<b>THURSDAY 30 April</b>	08:00-09:30	Available to Members' groups	tbd	Invited participants	No interpretation
	09:30-11:00	<b>Council</b>	tbd	ICO Members, observers	<b>5. Report on work of ICO and thematic focus 2019/20</b> <b>6. Coffee market situation</b>
	11:00-11:30	<b>Coffee Break</b>	Delegates Lounge	All	
	11:30-13:00	<b>Council</b>	tbd	ICO Members, observers	<b>7. Implementation Programme of Activities</b> <b>9. National Coffee Policies</b>
	13:00-14:30	<b>Lunch</b>	Restaurant (4th Floor)	All	
	14:30 - 15:30	<b>Council</b>	tbd	ICO Members, observers	<b>10. Reports from the Chairs of the ICO Bodies, Task forces and working groups</b>
	15:30 - 16:00	<b>Coffee Break</b>	Delegates Lounge	All	
	16:00 - 17:30	<b>Council</b>	tbd	ICO Members, observers	<b>8. International Coffee Agreement (ICA) 2007</b>

**126th Session of the International Coffee Council and associated meetings**  
**SCHEDULE OF MEETINGS**  
**26 April - 1 May 2020**

	Time	Item	Room	Open to	Agenda Item/Notes
<b>FRIDAY 1 May</b>	08:00-09:30	Available to Members' groups	tbd	Invited participants	No interpretation
	09:30-11:00	<b>Council</b>	tbd	ICO Members, observers	<b>11. Financial and Administrative Matters</b> <b>12. Special Fund</b>
	11:00-11:30	<b>Coffee Break</b>	Delegates Lounge	All	
	11:30-13:00	<b>Council</b>	tbd	ICO Members, observers	<b>13. Office holders and committees</b> <b>4.2 Credentials</b> <b>15. Date of next Session</b>
	13:00-14:30	<b>Lunch</b>	Restaurant (4th Floor)	All	
	14:30 - 16:00	<b>Council</b>	tbd	ICO Members, observers	<b>14. Other business</b> <b>16. Closing Remarks</b>

## LETTRE TYPE DE POUVOIR

**Veillez envoyer vos pouvoirs sur papier à en-tête à [credentials@ico.org](mailto:credentials@ico.org) au plus tard le 26 mars 2020.**  
**L'original pourra être présenté le plus rapidement possible après**

[Date]

M. José Sette  
Directeur exécutif  
Organisation internationale du Café  
222 Gray's Inn Road  
Londres WC1X 8HB

Cher monsieur,

**126<sup>e</sup> session du Conseil international du Café et les réunions connexes**  
(Londres, 27 avril au 1 mai 2020)

J'ai l'honneur de vous informer que [pays] sera représenté à la 126<sup>e</sup> session du Conseil international du Café et des réunions connexes qui auront lieu du 27 avril au 1 mai 2020 à Londres par le(s) délégué(s) ci-après :

[Nom] Représentant (une seule personne)  
[Titre]  
[Organisation]

[Nom] Suppléant(s)  
[Titre]  
[Organisation]

[Nom] Conseiller(s)  
[Titre]  
[Organisation]

Veillez agréer, Monsieur, les assurances de ma haute considération,

[Signature]\*  
[Nom]  
[Titre]

*\* Doit être signé par les autorités compétentes du pays Membre (par exemple, le ministère approprié ou une instance gouvernementale du pays Membre, ou par un représentant de la mission diplomatique du Membre concerné, soit dans le pays où siège l'Organisation, soit dans le pays où la session a lieu).*

## ANNEXE III

### MODÈLE D'AUTORISATION À REPRÉSENTER LES INTÉRÊTS D'UN MEMBRE ET À EXERCER SON DROIT DE VOTE

**Veillez envoyer votre autorisation à  
[credentials@ico.org](mailto:credentials@ico.org) au plus tard le 26 mars 2020.**

[Date]

M. José Sette  
Directeur exécutif  
Organisation internationale du Café  
222 Gray's Inn Road  
Londres WC1X 8HB

Cher Monsieur,

**126<sup>e</sup> session du Conseil international du Café et les réunions connexes**  
(Londres, 27 avril au 1 mai 2020)

J'ai l'honneur de vous informer que mon gouvernement ne sera pas représenté à la 126<sup>e</sup> session mais qu'il a autorisé [insérer le nom d'un autre pays Membre] à représenter ses intérêts et à exercer son droit de vote à la 126<sup>e</sup> session du Conseil international du Café du 27 avril au 1 mai 2020.

Veillez agréer, Monsieur, les assurances de ma haute considération.

[Signature]\*

[Nom]

[Titre]

[Pays Membre]

\* Doit être signé par les autorités compétentes du pays Membre.

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LES OBSERVATEURS

126<sup>e</sup> session du Conseil international du Café et les réunions connexes

27 avril au 1 mai 2020, Londres

Veillez renvoyer ce formulaire à [credentials@ico.org](mailto:credentials@ico.org) au plus tard le 26 mars 2020

<p><b>Catégorie de délégation</b> (Cocher la case appropriée)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pays non-membre <input type="checkbox"/></li> <li>• Organisation internationale <input type="checkbox"/></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association du CCSP <input type="checkbox"/></li> <li>• Autres (Veillez préciser) <input type="checkbox"/></li> </ul> <p>-----</p>
--	---

<p><b>J'assisterai aux réunions suivantes qui auront lieu à Londres, en avril/mai 2020</b> (Cocher la case appropriée) :</p>	
126 <sup>e</sup> session du Conseil international du Café	<input type="checkbox"/>
Groupe de travail public-privé sur le café (membres/observateurs du Groupe de travail invités UNIQUEMENT)	<input type="checkbox"/>
Groupe de réflexion sur la transparence des marchés : Atelier sur les méthodologies d'analyse comparative des coûts de production et du revenu minimum vital dans le secteur du café	<input type="checkbox"/>
Comité des statistiques	<input type="checkbox"/>
Comité des projets	<input type="checkbox"/>
Comité de promotion et de développement des marchés	<input type="checkbox"/>

M. / Mme / Mlle: ..... Prénom:.....

Nom:.....

Nom à inscrire sur le badge d'inscription: .....

Titre officiel:.....

Organisation / Compagnie:.....

Adresse:.....

Pays: ..... Téléphone:.....

Courriel: .....

## ANNEXE V

### TARIFS PRÉFÉRENTIELS OMI D'HÔTELS À LONDRES

Janvier 2020

Les hôtels suivants sont situés à 10 minutes de marche de l'OMI

<p><b>Au moment de la réservation, veuillez indiquer : 'company ID SC227093192'</b></p> <p>Tél : +44 (0) 20 7793 0202</p> <p>Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2020</p> <p>Réservations: <a href="http://www.accorhotels.com">www.accorhotels.com</a></p> <p>Page Web : <a href="http://www.accorhotels.com/business-imo-gb">www.accorhotels.com/business-imo-gb</a></p> <p>Courriel : <a href="mailto:H1785@accor.com">H1785@accor.com</a></p>			
<b>NOVOTEL London Waterloo 4*</b> 113 Lambeth Road London SE1 7LS	Superior single/sofa supp.	£163/£173	Inclusive of VAT and breakfast
	Premium single/double	£173/£183	
	Executive single/double	£193/£203	

<p><b>Lien de réservation unique <a href="#">Crowne Plaza Booking Link</a> ou courriel <a href="mailto:reservations@cplondonalber.co.uk">reservations@cplondonalber.co.uk</a></b></p> <p>Tél : + 44 (0) 203 1460 379</p> <p>Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2020</p> <p>Restriction de dates : 20-23 juillet et 31 décembre 2020</p>			
<b>CROWNE PLAZA</b> 10 Albert Embankment London SE1 7SP	Standard single/double	£198/£198	Inclusive of WIFI & VAT Buffet breakfast supplement: £18 + VAT
	River View room single/double	£228/£228	
	Club Room single/double	£248/£248	
	Junior Suites/1 bed Suites	On request	

<p>Réservations: +44 (0) 20 7769 2415</p> <p><b>Corporate ID 22351</b></p> <p>Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2020</p> <p>Restriction de dates : 20-23 juillet et 31 décembre 2020</p> <p>Courriel : <a href="mailto:rppres@pphe.com">rppres@pphe.com</a></p>			
<b>Park Plaza Riverbank London 4*</b> 18 Albert Embankment London SE1 7TJ	Superior single/double	£165/£178 (+VAT)	Free Wi-Fi Breakfast included
	Executive single/double	£190/£203 (+VAT)	
	Deluxe River View Single/double	£196/£209 (+VAT)	
	1 Bed Suite Restricted View Single/double	£261/£274 (+VAT)	
	1 Bed Suite – River View Single/Double	£331/£344 (+VAT)	

<p>Réservations : +44 (0) 20 7798 6890</p> <p>Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2020</p> <p><a href="http://www.dolphinsquare.co.uk/house">www.dolphinsquare.co.uk/house</a></p> <p>Courriel : <a href="mailto:dh@dolphinsquare.co.uk">dh@dolphinsquare.co.uk</a></p>			
<b>Dolphin House</b> Dolphin Square London SW1V 3LX <b>Dolphin house is situated within a 20 to 25-minute distance from the IMO using public transport</b>	1 Bedroom Apartment Room only	£160 (Including VAT)	Free Wi-Fi Complimentary use of Sports & Fitness Club
	1 Bedroom Apartment Bed and breakfast	£170 (Including VAT)	

<p>Réservations: <a href="https://www.ihg.com/staybridge/hotels/gb/en/reservation">https://www.ihg.com/staybridge/hotels/gb/en/reservation</a>  <b>Tarifs valables jusqu'au 31 décembre 2020</b>  <b>Name: United Nations HQ</b>  <b>Corporate ID: 100319583</b></p>		
<p><b>STAYBRIDGE SUITES VAUXHALL</b>  <b>100 Vauxhall Walk</b>  <b>London, SE11 5AL</b></p>	<p>Standard studio T1 (1-6 nights)  Standard studio T2 (7-14 nights)  Standard studio T3 (15-28 nights)  Standard studio T4(29+ nights)</p> <p>All rates include WIFI and breakfast.  Access to gym and laundry room  Each suite contains a fully equipped kitchen. Social evenings x3 a week with complimentary drinks &amp; snacks.</p>	<p>£165.00 per night  £160.83 per night  £156.66 per night  £152.50 per night</p> <p>+ VAT @ 20% for the 1<sup>st</sup>  28 nights and thereafter  at 4%</p>